

La véritable révolution économique et sociale

Dans «Le Monde Libertaire» de février, mai et juillet, nous avons démontré que les salaires n'étaient que le fruit d'une location de la «machine humaine» payée par une quittance de loyer dite feuille de paie et les restes d'un système féodal aboutissant à un vol social du patronat.

Nous avons posé pour la classe ouvrière trois premières revendications ne constituant que des étapes vers le but que nous recherchons: la suppression du salariat et la prise de possession de la production par les travailleurs.

Ces revendications sont les suivantes:

1- Le contrôle total de la production, de la productivité et des prix de revient par les comités d'entreprise aidés des syndicats non seulement pour les sociétés anonymes tel que défini dans l'ordonnance du 22 février 1946 du code du travail, mais pour toutes les entreprises.

2- La participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises pour 50 % après l'exercice du-dit contrôle.

3- La limitation des bénéfices des mêmes à 10 % maximum, en vue de réduire les prix de vente et par surcroît le coût de la vie.

Ces trois revendications mettront déjà un terme aux hausses préventives des prix de vente sur les augmentations de salaires réclamés et à ce bourrage de crânes affirmant que ces augmentations justifiées ne sont pas prises en compte par le patronat dans l'établissement de ses prix de vente.

Il nous restera à demander à ce dernier comment il entend faire profiter son personnel de l'emploi de machines destinées à diminuer son effort, mais employées uniquement dans son esprit pour supprimer la main-d'œuvre pour son seul profit!

Et encore quand il compte rendre à son personnel la part des usines nouvelles et magasins qu'il construit avec les bénéfices que le travail de ses ouvriers lui a permis, part qu'il leur a volée en les exploitant! Nous y reviendrons.

Lucien HAUTEMULLE